

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Vénard, 31 mars 1879

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation2 p. (37r, 38v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Vénard, 31 mars 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 19/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49854>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 mars 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Vénard](#)

Lieu de destination Olivet (Loiret)

## Description

Résumé Godin n'est pas opposé à l'installation d'un pharmacien au Familistère, mais il ne connaît pas Vénard et ne peut savoir s'il peut remplir d'autres fonctions comme il l'a proposé. Godin indique à Vénard qu'il existe trois pharmaciens dans la ville de Guise du fait que la région compte 22 000 habitants, et que le Familistère se fournit alternativement chez chacun d'eux. Il ajoute qu'il existe trois médecins à Guise qui viennent tous au Familistère et prescrivent des médicaments.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Familistère, Santé](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guine 31 Mars 79

Monsieur Renard.

Je me rappelle pas répondu à la t're question que vous me posez d'affaires il m'est difficile d'entrer dans la question d'organisation d'une pharmacie au Familistère.

Si je me reproduisais néanmoins pas à la chose, si elle me semblait se présenter de manière à donner satisfaction aux intérêts de l'association en même temps qu'à ceux du pharmacien qui voudrait faire ici son installation.

Mais je n'ai pas l'honneur de vous connaître, je

ne sais en aucune façon si, comme nous souhaitons poser la question, nous serions dans la possibilité de prendre part à d'autres fonctions.

Dans l'incertitude où je suis, je ne puis donc vraiment vous engager dans cette affaire, si vous ne vous sentez en état par nous-même d'en élucider tous les points, de manière à être parfaitement convaincu de ce que nous aviez à faire de mieux pour vous comme pour le Familistère.

Il y a déjà trois pharmaciens dans la ville de Guine, car les communes

de notre curture possèdent  
tous habitants.

Le Familière de Jeannet  
mensuellement fournit à nos  
chacun des trois phar-  
macies de la ville qui  
vendent les médicaments  
au prix du tarif dit de  
Bordeaux, avec une remise  
de 1%.

La ville a également  
trois médecins qui faire  
très bien faire au Familière  
et ordonnent les  
médicaments qu'ils jugent  
à propos, en menageant  
dans la mesure du possible  
les ressources de notre  
curture de pharmacie.

Nous n'avons pas

de médecine spéciale.  
Les médecins en agissent  
à ce sujet chacun suivant  
ce qui lui convient.

Allez donc dans ces  
conditions ce que nous  
pouvez faire et n'at-  
tendez pas de moi que  
je vais pouvoir à une  
résolution qui s'y appa-  
tiendrait à vous surtout  
de prendre.

Croyez je vous prie,  
Monsieur, l'assurance  
de ma considération  
distinglée.

Georges Joffre  
1881